

Version 1  
Août 2013

## Guide de rédaction d'un travail de diplôme, entraîneur FSG 1



Auteurs:

Rolf Niederhäuser, chef de la formation GAM

Ferenc Donat, chef de la formation GAF

Alessandra Ballaro, cheffe de la formation GR

Robert Ducroux, chef de la formation TR

# Table des matières

<b>1</b>	<b>VALIDITÉ</b> .....	<b>2</b>
<b>2</b>	<b>OBJECTIF DU TRAVAIL DE DIPLOME</b> .....	<b>2</b>
<b>3</b>	<b>THÈME</b> .....	<b>2</b>
<b>4</b>	<b>VOLUME</b> .....	<b>2</b>
<b>5</b>	<b>ENCADREMENT</b> .....	<b>2</b>
5.1	GÉNÉRALITÉS.....	2
5.2	RESPONSABILITÉS .....	2
5.2.1	<i>Candidat</i> .....	2
<b>6</b>	<b>EVALUATION</b> .....	<b>3</b>
6.1	GÉNÉRALITÉS.....	3
6.2	BARÈME .....	4
<b>7</b>	<b>ASPECTS FORMELS</b> .....	<b>4</b>
7.1	FORMAT.....	4
7.1.1	<i>Format de page</i> .....	4
7.1.2	<i>Format de texte</i> .....	4
7.1.3	<i>Tableaux et illustrations</i> .....	4
7.2	IMPRESSION ET FORME ÉLECTRONIQUE .....	4
7.3	REMISE.....	4
7.4	CONSTRUCTION.....	5
7.4.1	<i>Page de couverture</i> .....	5
7.4.2	<i>Préambule</i> .....	5
7.4.3	<i>Extrait</i> .....	5
7.4.4	<i>Table des matières</i> .....	5
7.4.5	<i>Liste des abréviations</i> .....	5
7.4.6	<i>Liste des tableaux et illustrations</i> .....	6
7.4.7	<i>Texte du travail</i> .....	6
7.4.8	<i>Bibliographie</i> .....	6
7.4.9	<i>Annexe</i> .....	7
7.4.10	<i>Déclaration d'indépendance</i> .....	7
<b>8</b>	<b>PUBLICATION</b> .....	<b>7</b>
<b>9</b>	<b>LISTE DES SOURCES</b> .....	<b>7</b>

## 1 Validité

Le présent guide concerne la gymnastique artistique, la gymnastique rythmique et la gymnastique au trampoline.

## 2 Objectif du travail de diplôme

Le travail de diplôme est un des éléments nécessaires pour obtenir le diplôme d'entraîneur FSG 1. Il s'agit d'un travail indépendant, scientifique et pratique qui traite de manière personnalisée un thème ou une question tiré du sport.

## 3 Thème

Le thème du travail de diplôme traite une tâche ou un problème pratique tiré de l'entraînement et/ou de la compétition (condition physique, médecine du sport, diagnostic de performance, enseignement du mouvement, technique, prévention, régénération, coaching, planification de carrière, alimentation, gestion) d'athlètes dans la catégorie d'âge espoirs ou juniors.

## 4 Volume

Le travail de diplôme comporte entre 15 et 25 pages. La page de couverture, le préambule, l'extrait, les différentes listes ainsi que l'annexe n'en font pas partie.

## 5 Encadrement

### 5.1 Généralités

Le candidat choisit une personne accompagnante pour son travail de diplôme. Celui-ci l'aide, l'accompagne et lui fournit des conseils spécialisés en vue de la rédaction du travail de diplôme. La personne accompagnante est désignée d'entente avec la personne responsable de la formation.

### 5.2 Responsabilités

#### 5.2.1 Candidat

Le candidat:

- doit rédiger et soumettre la disposition
- doit choisir le thème, chercher une personne accompagnante, planifier, rédiger de manière indépendante le travail et le remettre dans les délais
- traite les tâches d'accompagnement
- prend contact avec la personne accompagnante en cas de difficultés
- doit tenir les délais fixés.

Personne accompagnante

La personne accompagnante:

- connaît le guide d'élaboration du travail de diplôme d'entraîneur FSG 1 et encadre le candidat de manière ad hoc
- aide à choisir le thème
- prépare avec le candidat un plan horaire pour la rédaction du travail. Ce plan est soumis la personne chargée de la formation
- aide à chercher documents et sources
- est le partenaire de contact en cas de question et problème de la part du candidat et de la direction du cours
- parle régulièrement avec le candidat de la disposition, du travail, des phases de projet, de la solution des tâches et du plan horaire
- assiste à la séance de notes du GS Formation
- une fois le travail terminé, il parle du travail et de la note avec le candidat

## 6 Evaluation

### 6.1 Généralités

L'évaluation du travail de diplôme est effectuée par deux experts du groupe spécialisé Formation, indépendants l'un de l'autre. Elle se base sur les critères ci-après. Le groupe spécialisé Formation discute et approuve les notes avant de les communiquer par écrit.

### 6.2 Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation du travail s'appuient sur les aspects suivants:

Formel:

- facilité de lecture
- correction linguistique
- construction et format conformes au guide
- etc.

Prestation propre:

- pensée autonome
- traitement des informations reprises
- idées et propositions originales
- etc.

Méthode de travail:

- méthodes choisies
- explication des concepts
- représentation de ses propres pensées et arguments et de ceux des autres
- résultats / affirmations
- etc.

Matière:

- expressions
- pertinence du thème
- différents aspects du problème
- etc.

## 6.2 Barème

Le travail de diplôme est noté en fonction du barème suivant:

6	=	très bien
5	=	bien
4	=	suffisant
3	=	insuffisant
2	=	mauvais
1	=	très mauvais

Des demi-points sont également possibles.

## 7 Aspects formels

### 7.1 Format

#### 7.1.1 Format de page

Format: A4

Marges: 3,0 cm à gauche; 2,5 cm à droite, en haut et en bas.

Haut/bas de page: 1,5 cm, max. une ligne

#### 7.1.2 Format de texte

Police et taille: Arial 11 pt. Les titres de chapitre et de paragraphe peuvent avoir une police plus grande et être en gras selon une hiérarchie. Interligne : 1.1

Texte: par bloc.

Titres, paragraphes: pas de retrait.

#### 7.1.3 Tableaux et illustrations

Tableaux et illustrations sont séparés les uns des autres et numérotés. Les tableaux comportent un surtitre alors que les illustrations ont un sous-titre. Surtitres et sous-titres doivent décrire brièvement le contenu du tableau ou de l'illustration et, le cas échéant, indiquer la source bibliographique. Le texte fait référence au tableau ou à l'illustration.

### 7.2 Impression et forme électronique

Le travail de diplôme est à adresser sous forme imprimée reliée et sous forme électronique. Les feuilles sont imprimées d'un côté seulement avant d'être reliées par bouclage. Une page de couverture en plastique est ensuite posée devant et une couverture demi-cartonnée derrière. Pour chaque exécution reliée, une version électronique complète du travail est sauvegardée sur un CD comme document pdf. Ce CD est mis dans une pochette plastique collée sur la face intérieure de la couverture demi-cartonnée.

### 7.3 Remise

Le travail de diplôme est remis au responsable de la formation en trois exemplaires.

## 7.4 Construction

Le travail de diplôme contient les éléments suivants dans cet ordre:

- page de couverture
- préambule (le cas échéant)
- extrait
- table des matières
- liste des abréviations, tableaux et illustrations (le cas échéant)
- texte du travail
- bibliographie
- annexe (le cas échéant)
- déclaration d'indépendance
- déclaration d'indépendance

### 7.4.1 Page de couverture

La page de couverture doit comporter ce qui suit:

- titre complet et, le cas échéant, sous-titre du travail
- genre de travail
- institution à laquelle le travail est adressé (FSG)
- nom et prénom de l'auteur
- nom de la personne d'encadrement
- lieu et date de clôture du travail, voire de son expédition

### 7.4.2 Préambule

Cette partie est optionnelle. Elle contient tout ce qui n'a rien à voir avec le texte à proprement parler : remarques sur les difficultés rencontrées lors de l'élaboration du travail ou remerciements aux personnes ayant apporté leur contribution.

### 7.4.3 Extrait

L'extrait résume le travail sur une page maximum. Il mentionne de manière éloquente les principaux aspects et conclusions.

### 7.4.4 Table des matières

La table des matières énumère tous les éléments contenus dans une vision globale du travail. Elle est subdivisée en chapitres, paragraphes et sous-paragraphes avec mention des pages.

1. (chapitre)
  - 1.1 (paragraphe)
    - 1.1.1 (sous-paragraphe)
    - 1.1.2
2. (chapitre)

Si la table des matières peut comporter des insertions, les surtitres ne sont pas autorisés dans le corps du texte.

### 7.4.5 Liste des abréviations

Si des abréviations reviennent de manière récurrente dans le texte, il convient de les énumérer dans une liste.

#### 7.4.6 Liste des tableaux et illustrations

En présence d'une grande quantité de tableaux et d'illustrations, il est conseillé d'en dresser la liste dans un registre séparé. Les tableaux et illustrations sont numérotés et l'indication de la page est ajoutée. Les surtitres et sous-titres du registre doivent être identiques à ceux du corps du texte.

#### 7.4.7 Texte du travail

##### *a. Introduction*

L'introduction amène le thème, décrit le contexte, montre les premières directions où chercher les solutions et fournit un fil rouge sur la construction du travail.

##### *b. Présentation de la théorie*

Ce chapitre a pour objectif de représenter les principales données théoriques servant à traiter la question.

##### *c. Objectif et question concrète*

L'objectif et la question du travail de diplôme doivent être formulés aussi exactement que possible ici.

##### *d. Méthode*

Cette partie méthodologique fournit toutes les informations importantes pour le travail et de manière si exacte qu'une nouvelle étude/recherche serait possible sur la base des nouvelles données.

##### *e. Résultats*

Les résultats sont représentés dans ce chapitre sous forme de texte, tableau ou illustration. Ils ne sont ni évalués ni interprétés.

##### *f. Discussion, extrapolation*

La discussion tourne autour des résultats et des réponses apportées aux questions. Cette partie contient également un paragraphe portant sur l'importance du travail pour la pratique.

##### *g. Réflexion*

Discussion autour de la recherche avec identification des points forts et des points faibles.

#### 7.4.8 Bibliographie

La bibliographie ne fait pas partie du texte. Elle est subdivisée en sujets de thèmes. Enumérer les sources comme suit :

Ouvrages:

Nom, prénom (année de parution). Titre. Sous-titre (édition). Lieu d'édition.

Journaux:

Nom, prénom (année de parution). Titre. Nom du journal, année (cahier). Nombre de pages.

Internet:

Nom, prénom (année). Titre. Sous-titre: titre du site internet, informations adresse internet (date d'accès).

### **7.4.9 Annexe**

L'annexe n'est pas numérotée en fonction du corps du texte. L'annexe comporte des documents complémentaires tels que questionnaires, statistiques, tableaux, dessins, etc. Les annexes sont numérotées de manière sensée (annexe 1, etc.) de manière à pouvoir y faire référence dans le corps du texte.

### **7.4.10 Déclaration d'indépendance**

A la fin du travail de diplôme doit se trouver la déclaration suivante, dûment datée et signée:  
„Je déclare par la présente sur mon honneur avoir rédigé ce travail en toute indépendance sans avoir recouru à une aide extérieure prohibée. Tous les passages ayant été repris, que ce soit dans leurs termes ou dans leur sens, de publications ou d'autres sources extérieures sont indiqués comme tels“.

## **8 Publication**

D'entente avec l'auteur, et après dépôt du travail, la Fédération suisse de gymnastique peut utiliser le travail de diplôme à des fins de formation et d'enseignement.

## **9 Liste des sources**

Le présent document a été établi en s'appuyant sur les sources suivantes:

- [1] Guide de rédaction du travail de maturité du gymnase du Seeland biennois, éd. 2009
- [2] Directives pour le projet de diplôme d'examen supérieur d'entraîneur de sport d'élite (voie de formation de diplôme d'entraîneur), éd. 6 août 2012
- [3] Guide de rédaction de travaux scientifiques, Université de Berne, Institut de la science du sport, éd. avril 2013.